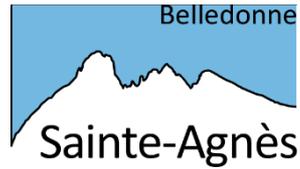


Laval

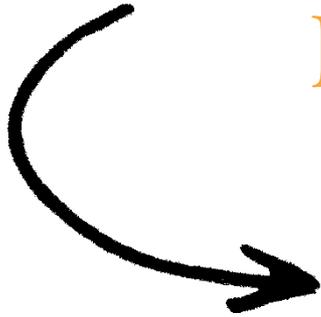


Saint Mury
Monteymond



Investissement citoyen

Projet d'énergies renouvelables



1^{ères} Réunions d'information

Les Adrets : 6 octobre 2016 à 20h30

en partenariat avec



Commentaires sur présentation

Discussion :

- En introduction : proposition de démarche citoyenne, rappel de l'existence récente d'une centrale villageoise sur le territoire du Grésivaudan qui pourra porter les projets locaux.
- présenter en préambule l'objet de la démarche, à savoir que les projets sont autonomes et sont conditionnés par la mobilisation des citoyens sur 2 axes:
 - rassemblement de fonds
 - recherche de toiture présentant un potentiel intéressant pour l'installation de centrale de production d'énergie.
- Diapo 8: Rappel des objectifs du principe de manière synthétique
 - Equipement de toiture de particulier/collectivité par l'investissement local



Réunion de présentation:

Partie 1 : Enjeux (présentation par un citoyen/élu) (15').

Partie 2 : Présentation de la démarche (45')

- Les Centrales Villageoises
- Les acteurs
- La société de portage : Grési21
- Schéma financier
- Garanties, assurances
- Technologie photovoltaïque
- Exemples
- Etapes

Partie 3 : Echanges avec la salle (1h)



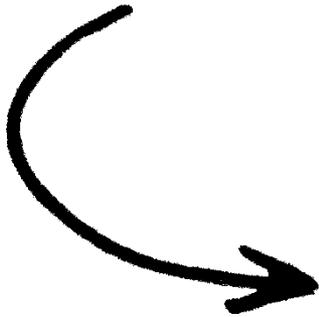
Partie 1 : contexte & enjeux



Enjeux de territoire

PLANCLIMAT
AIR ÉNERGIE
Du GRÉSIVAUDAN

- * PCAET
- * Schéma de développement des énergies renouvelables
- * TEPOS : Territoire à Energie Positive



**QUEL MODÈLE POUR UN
TEL DÉFI ?**

Partie 2: présentation de la démarche

- * Les Centrales Villageoises
- * Les acteurs
- * La société de portage : Grési2I
- * Schéma financier
- * Garanties, assurances
- * Technologie photovoltaïque
- * Exemples
- * Etapes



Les Centrales Villageoises

- * Expérimentation initiée par RAEE dans les Parcs Naturels Régionaux de Rhône Alpes.
- * Création de sociétés locales citoyenne pour développer les énergies renouvelables et les économies d'énergies.

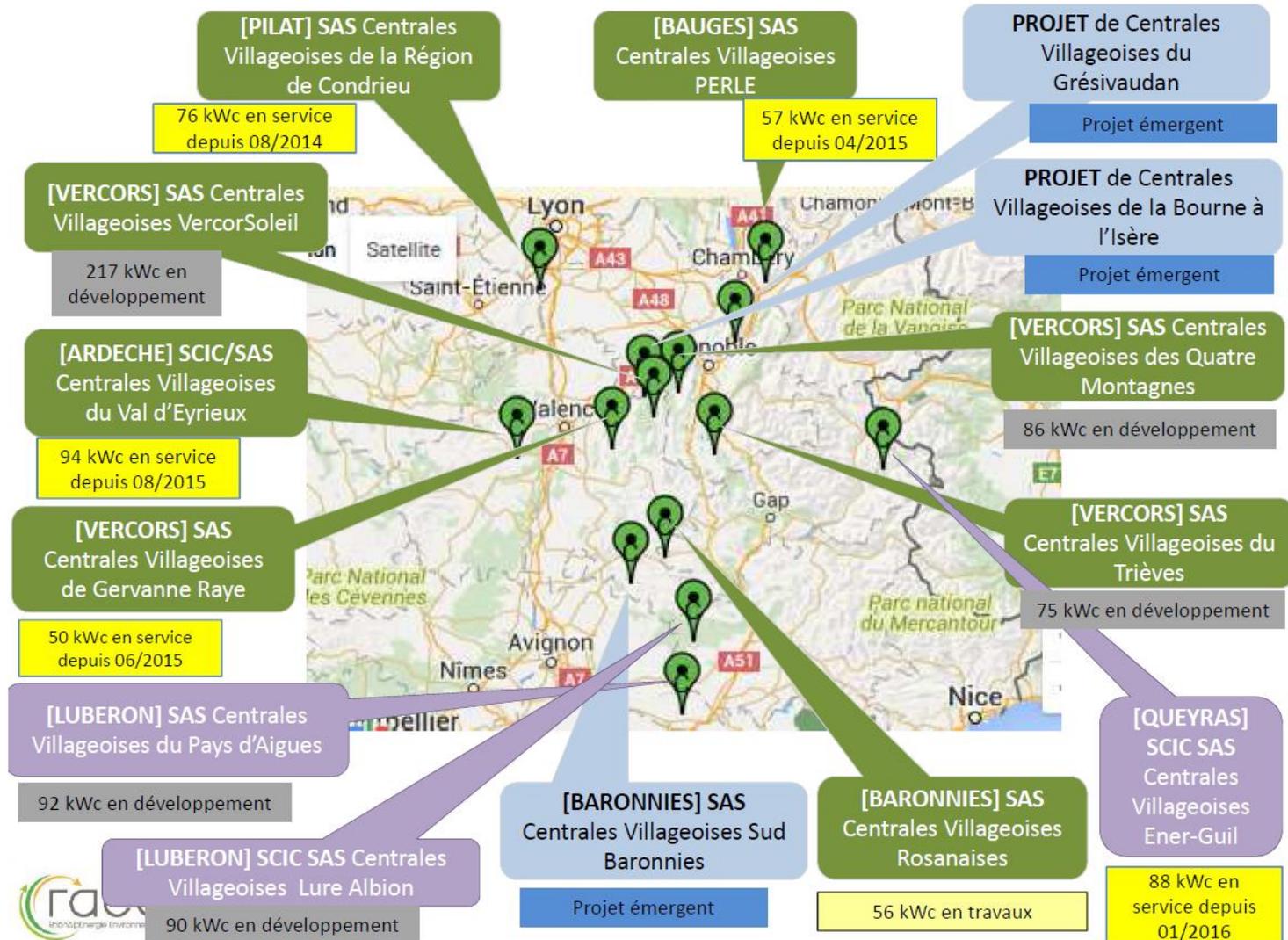
 Film



Les Centrales Villageoises

- * Présentation succincte du concept :
 - * Charte éthique
 - * Cadre de fonctionnement
 - * Liaison au territoire
 - * Comité de pilotage
 - * Associer les citoyens, les collectivités et les entreprises locales pour développer les EnR et les économies d'énergies
 - * Essaimage dans la région
-

De nombreux projets en cours



Comment être acteur ?

→ Je participe à la création et à l'animation du projet local

Je signe un bail de location avec la société locale.
L'installation ne m'appartient pas. J'ai une servitude sur mon toit pendant 20 ans.

Convention à la société locale pour utiliser ma toiture avec contrepartie sous forme de travaux (capteurs thermiques, isolation toit, menuiseries...)

Je deviens actionnaire de la société, pour un nombre de parts correspondant à la valeur de mise à disposition de mon toit.

Je prends des parts dans la société locale

Je touche des dividendes de l'opération

Je possède une toiture répondant aux critères

Je ne possède pas de toiture répondant aux critères

Les acteurs

* Les citoyens :

- * Participation personnelle selon les possibilités de chacun (animation, repérage des toitures...)
- * Des pilotes porteurs de projets
- * Mise à disposition de toitures
- * Prise de parts dans la société de projets

* Les communes

- * Accompagner la démarche sur leur territoire, Communication
- * Mise à disposition de toitures
- * Prise de parts dans la société de projets
- * Faciliter l'implication citoyenne
- * Donner les orientations pour l'intégration des énergies renouvelables

* Le Grésivaudan:

- * Mise en relation des projets sur le territoire, Communication
- * Lien avec les politiques territoriales
- * Mise à disposition de toitures

* L'animateur (Ageden ou autre)

- * Animation, aide à la sélection de toitures
 - * Aide au montage juridique de la société
 - * Aide à l'analyse technico-économique
 - * Communication
-

Les Centrales Villageoises du Grésivaudan – Grési21

- * Octobre/Novembre 2015 : Première réunion publique d'information (mi-Novembre formation du collectif)
 - * Décembre 2015 : Constitution des groupes de travail (animation, création de la société, toiture communication – 50 personnes actives durant 3 mois)
 - * 18 Mars 2016 : Réunion fondatrice – Choix de créer une société pouvant accueillir l'ensemble des projets naissant sur le Grésivaudan.
 - * 30 Avril 2016 : Signature des statuts et constitution du conseil de gestion (12 personnes dont 3 élus, 1 représentant de personnes morales, et 8 citoyens).
 - * 176 sociétaires dont 2 personnes morales, 6 collectivités et 168 citoyen(ne)s pour la première phase (capital initial ~150k€).
-

Les valeurs de Grési21

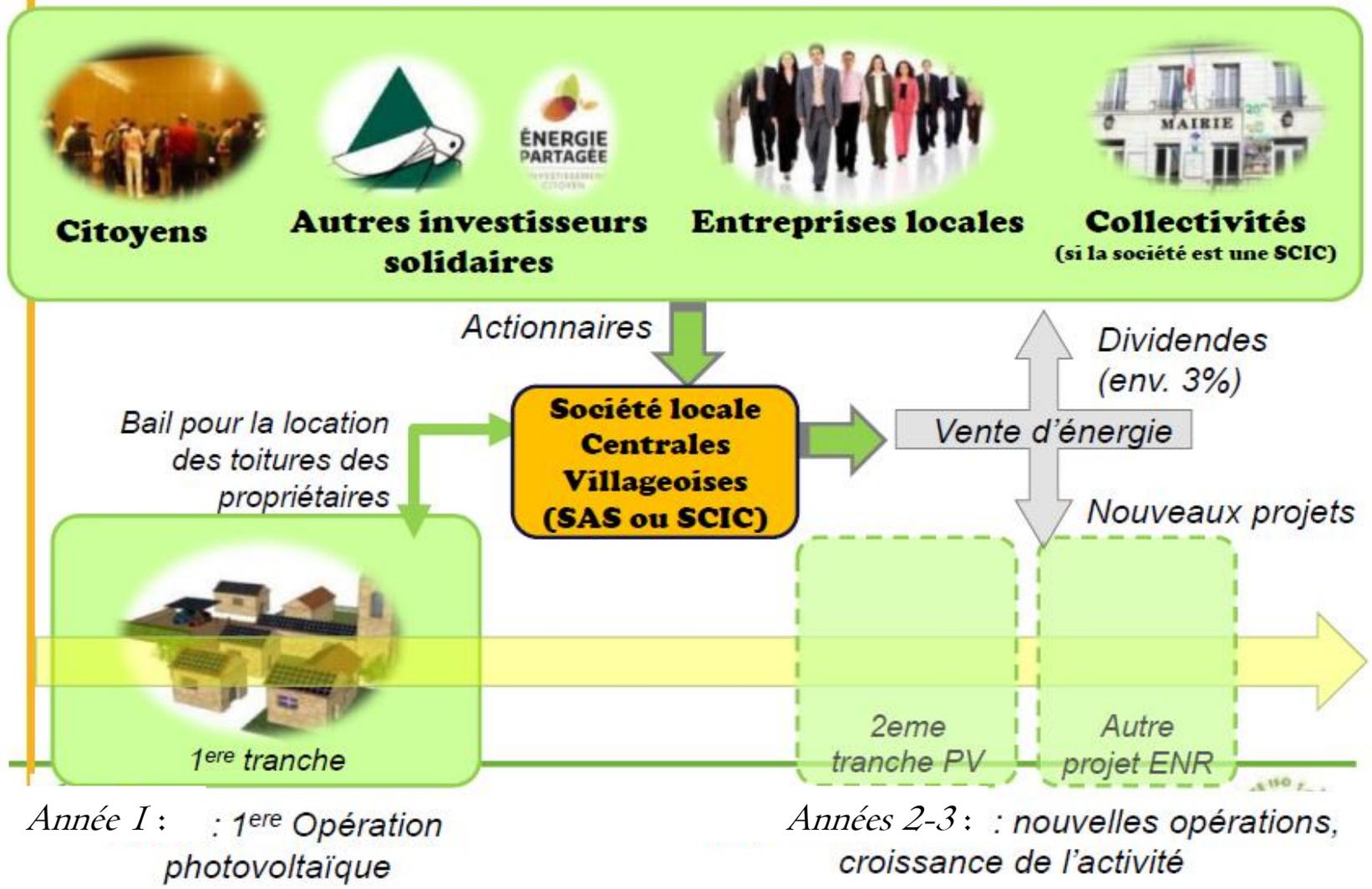
- * Gouvernance citoyenne, lien aux collectivités locales, dynamique territoriale
 - * Valorisation locale des ressources et respect du patrimoine naturel et bâti
 - * Positionnement citoyen et transition énergétique
 - * Développement économique local / relocalisation de l'économie
 - * Investissement éthique : rémunération modérée des actionnaires, réinvestissement des bénéfices sur le territoire, pas de spéculation
 - * Implication citoyenne : par la démarche elle-même, par la gouvernance coopérative de la société, par les actions pédagogiques
-

Les statuts de grési21

(élaborés par les citoyens à partir de statuts types partagés par RAEE)

- * Gouvernance coopérative avec création de trois collèges (citoyens, collectivités, personnes morales)
 - * 1 personne = 1 voix
 - * Droits de vote : Citoyens : 70 % , collectivités : 25%, autres personnes morales : 5%
 - * Achat / revente au cout nominal des actions
 - * Mise en réserves de 40% du bénéfice en sus de la réserve légale (5%)
 - * Rentabilité maximum du capital : 5%
 - * Non distribution de dividendes pendant 3 ans
 - * Pas de revente des parts avant 5 ans
-

Le modèle de portage



Grési21 – Emergence de plusieurs projets

- * Démarche citoyenne en route sur les balcons de Belledonne Sud pour l'installation de centrale photovoltaïque
 - * Watt Au Balcon : Saint Jean le Vieux, Revel, La Combe de Lancey, Saint Martin d'Uriage, Chamrousse.
 - * 2015 : émergence au sein du Plan Local Energie Climat St- Martin d'Uriage (SMU) + repérage toitures SMU
 - * 1^{er} semestre 2016 : Rapprochement avec Grési2I et élargissement du projet à 4 - 5 communes
 - * Aujourd'hui : une dynamique autour de 90 personnes intéressées dont un groupe d'une vingtaine de personnes impliquées
 - * 110 toitures repérées sur les 5 communes :
 - rencontres à venir avec les propriétaires de ces toitures
 - objectif : demandes de raccordement avant fin 2016
 - * Recensement prochain des promesses de contribution à l'augmentation de capital de Grési2I
 - * Déploiement des installations PV courant 2017
-

Votre projet local

Communes impliquées

- * Laval
 - * Les Adrets
 - * Saint Agnès
 - * Saint Mury Monteymond
-

Schéma financier

Bail de location sur 20 ans. La société me verse un loyer annuel (ex) pour 60m² : autour de 120 €/an, en fonction de la rentabilité du projet. L'installation ne m'appartient pas. J'ai une servitude sur mon toit pendant 20 ans.

Je possède une toiture répondant aux critères

Convention à la société locale pour utiliser ma toiture avec contrepartie sous forme de travaux (capteurs thermiques, isolation toit, menuiseries...)

Je deviens actionnaire de la société, pour un nombre de parts correspondant à la valeur de mise à disposition de mon toit.

Je ne possède pas de toiture répondant aux critères

Je prends des parts dans la société locale

Je touche des dividendes de l'opération

Technologie photovoltaïque :

- * Idées reçues,
- * Comment choisir une toiture,
- * Tarifs d'achats
- * Chiffres clés



Technologie photovoltaïque :

Idées reçues / foire aux questions :

- Le Photovoltaïque (PV) consomme plus d'énergie pour sa fabrication qu'il n'en produit ?
FAUX : équilibre entre 2 et 5 ans, durée de vie 30 ans.
 - Le coût de renforcement du réseau ERDF est à la charge du porteur de projet ?
VRAI
 - Le PV produit au moment où on en a le moins besoin ?
FAUX : besoins de climatisation importants en été
Le réseau est un très bon moyen de stockage, les électrons non consommés sur place seront utilisés par le voisin
 - Les emplois sont créés à l'étranger ?
FAUX : baromètre Observ'ER : 12270 emplois en 2013
(équipements et exploitation)
 - Recyclage : & phrase de réponse sur PV Cycle + mettre diapo en réserve
 - Garantie sur le tarif de rachat : baisse tous les trimestre mais fixe pour 20 ans.
-

Technologie photovoltaïque :

Comment choisir une toiture ?

- Orientation générale : de sud-ouest à sud-est
- Inclinaison optimale : 30° /plan horizontal
- Éviter les ombrages proche
- Meilleure production si aérés

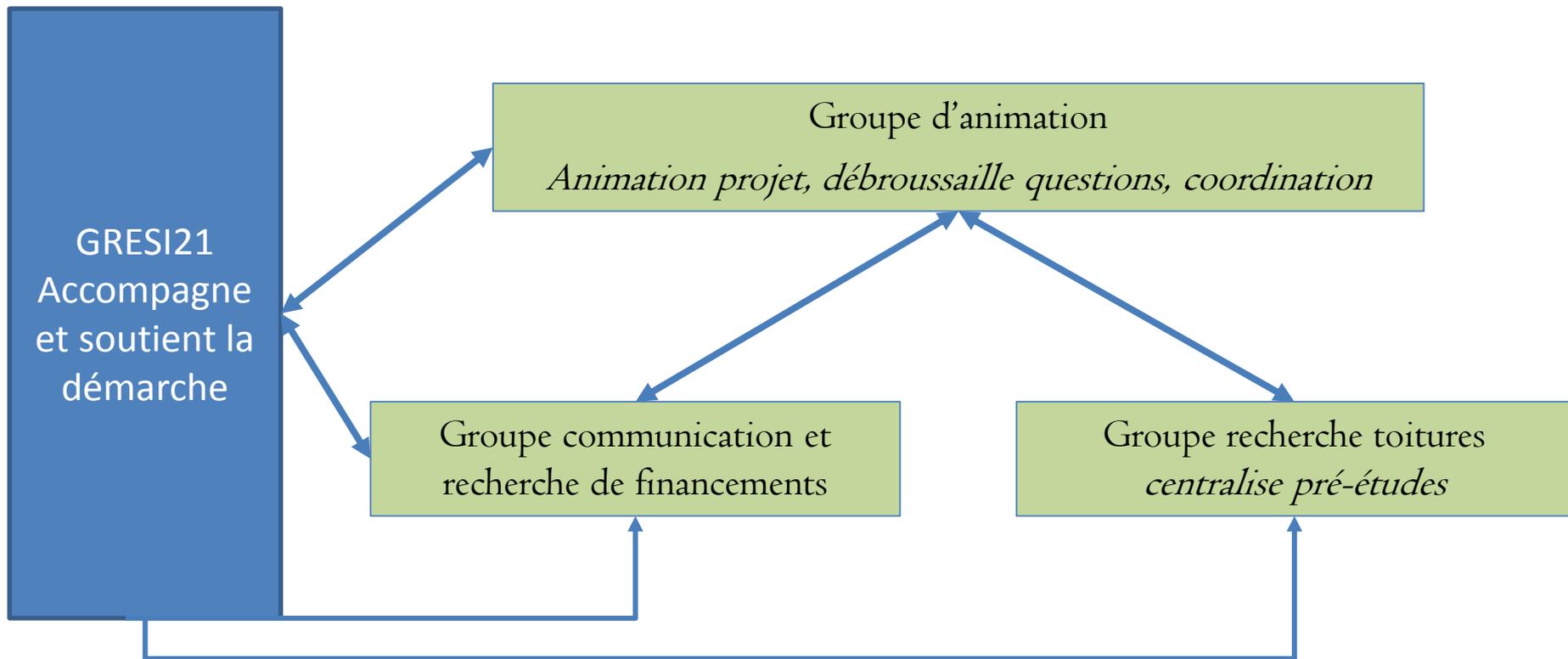


Vendre de l'électricité ? Oui, mais à quel tarif?

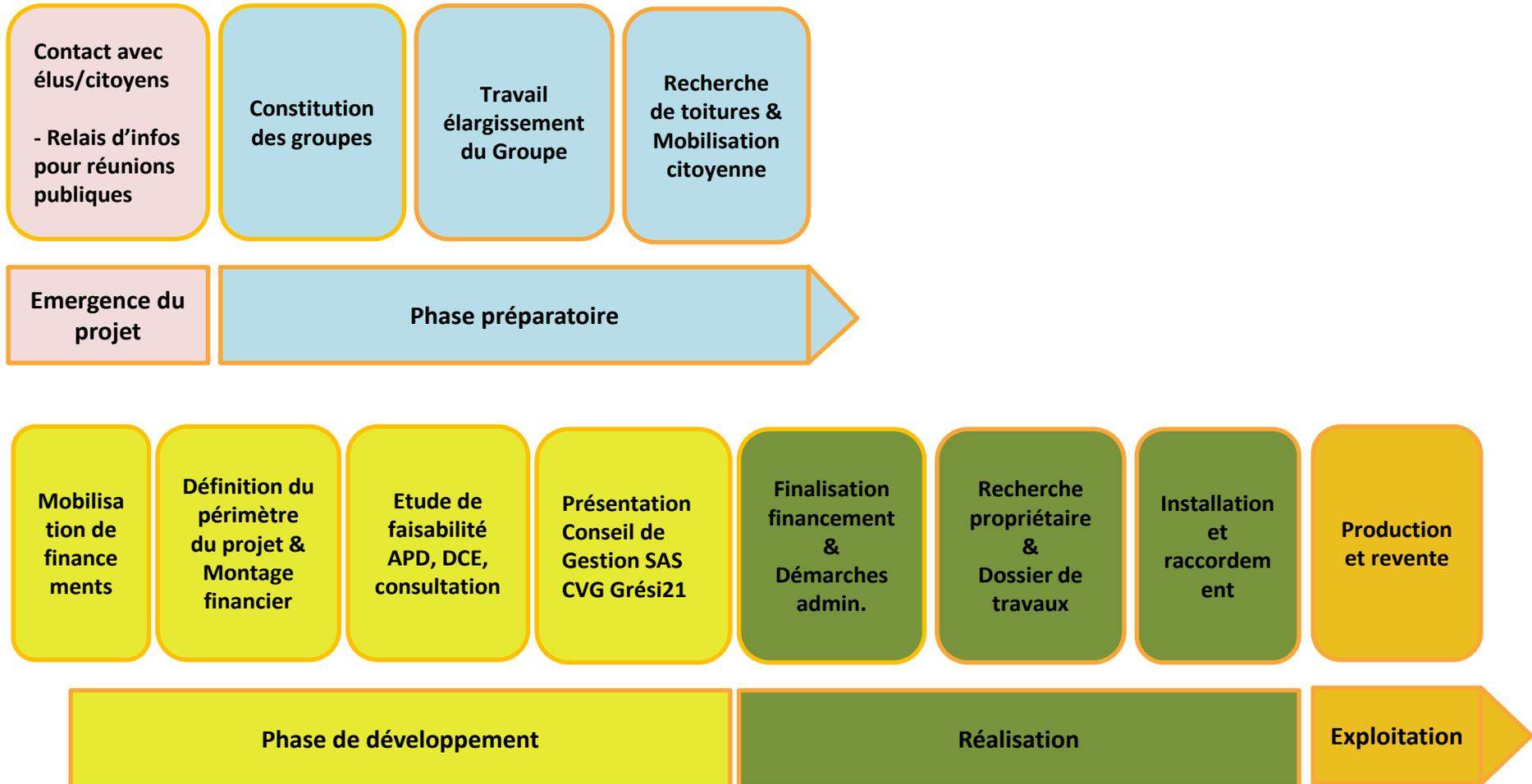
Type d'installation	Puissance	Tarif pour les dossiers déposés avant le 30 Juin 2016
Intégré au Bâti	0 – 9 kWc	24,65 c€ / kWh
Intégré simplifié au Bâti	0 – 36 kW	13,26 c€ / kWh

Par an, une centrale photovoltaïque de 9kW (60m²) qui coute environ 25000€ peut rapporter autour de 2250€ /an

Organisation locale : création de groupes de travail



Etapes d'un projet local autonome



— Prochaines réunion publiques :

lundi 17/11 20h30 à Laval, salle Beldina

- * Rappel du contexte général (15').
- * Démarche d'identification des toitures
 - Critères de sélection, Tarifs d'achats
 - Bilan des premières toitures proposées.
- * Constitution des groupes projets
 - Groupe animation, communication, sensibilisation
 - Groupe identification des toitures



Ressources

Contact Projet : martin.gerbaux@wanadoo.fr

Contact Grési2I : gresi21@centralesvillageoises.fr

Contact communauté de communes : aforet@le-gresivaudan.fr

Ageden : 04 76 23 53 50 - www.ageden38.org

Plus d'informations et exemples sur les centrales villageoises

- <http://www.centralesvillageoises.fr>

Centre de ressources :

- <http://www.photovoltaique.info/-Investir-collectivement-.html>
- Guide Taranis

<http://www.reseau-taranis.fr/ressources/fiches-methodologiques-et-guides?download=73:guide-methodologique-taranis>

